

l'hon. ex-président du conseil avait été renvoyé de sa place ? Il y avait aussi une nomination sur laquelle il ne pouvait s'empêcher de faire quelques remarques, c'était celle d'un président d'une des plus grandes institutions financières du pays, à la place d'orateur de la chambre haute—chose qui, il était sûr, n'avait jamais été faite en Angleterre. Dans ce pays, du moment qu'une personne acceptait un emploi sous le gouvernement, toutes ses affaires, de quelque nature qu'elles fussent, devaient cesser. Il en fut ainsi à l'égard de lord Sydenham qui était marchand, mais qui abandonna son commerce du moment qu'il devint ministre de la couronne. C'était par des nominations comme celles-là que les ministres espéraient inspirer la confiance dans les institutions du pays. L'honorable monsieur fit allusion à la manière dont on avait agi envers le ci-devant président du bureau des travaux. Pourquoi ne l'avait-on pas destitué si M. Killaly était un monstre tel qu'on l'avait représenté. Au lieu de cela on a suivi le système républicain, on a changé le bureau des travaux en une commission, et on a congédié le président pour faire place au commissaire. Mais le ministre a agi d'une manière encore plus indécente par rapport à la place d'adjudant-général, conduite qui avait dû exciter l'indignation de l'hon. orateur, car il savait que ce monsieur n'approuvait pas un ministère qui ferait des nominations dans la milice, des *jobs* de parti. Il y avait continue d'y avoir deux Adjudants-Généraux, et le ministre aurait pu les choisir tous les deux. Il n'avait pas entendu dire qu'on se fût plaint d'aucun des deux messieurs et cependant on les avait congédiés en donnant à l'un £600 (rires) L'hon. M. fit ensuite allusion au Département des Terres de la Couronne, aux règles ridicules établies par le commissionnaire actuel qui obligent toutes personnes qui ont des affaires à ce bureau, de poser leurs questions par écrit, et de les envoyer à deux ou trois employés différens avant d'obtenir une réponse. M. Baldwin repassa les nominations faites par l'administration actuelle ; après les derniers recensemens, la population du Bas-Canada se composait d'environ deux tiers de Canadiens-français, et un tiers d'origine anglaise. Or, en 1847, sous les auspices des hons. MM. Viger et Papineau, il paraissait que sur cent dix-neuf places sous le gouvernement, il y en avait cent dix occupées par des personnes d'origine anglaise, et neuf par des Canadiens-français. Dans dix districts du Haut-Canada, il y avait quatre cent dix-huit places, et ces pauvres tories n'en avaient que trois cent quatre-vingt-sept à eux seuls. M. Baldwin en vint ensuite à la manière dont le ministère avait l'an dernier acheté M. Roblin, auquel l'on avait donné trois différens emplois, au moment où il était engagé dans des fonctions imposées par la loi. Qu'avait fait le ministère dans la session de 1845 ? On a présenté le bill de Kins Collège, mais on l'a abandonné ensuite ; on a aussi présenté un bill de médecine qu'on a pareillement abandonné. Le bill des élections que l'on avait promis à l'hon. membre de Terrebonne n'a jamais été présenté. Le bill des terres publiques était tombé, le bill d'enregistrement avait subi le même sort, et l'hon. membre pour le comté des Deux Montagnes avait inutilement fait des efforts pour obtenir du ministère l'exécution des promesses faites au sujet des pertes pendant l'insurrection dans le Bas-Canada. M. Baldwin termina en référant de nouveau aux amendemens qu'il proposait à l'adresse. Il était d'opinion que les changemens importants survenus dans la politique commerciale de la Grande-Bretagne rendaient nécessaire une prompte convocation de la législature. Le ministère en ne voulant pas souscrire à son amendement montrait de l'indifférence à l'égard des intérêts agricoles et commerciaux du pays qui lui étaient confiés. Si les honorables messieurs ne croyent pas pouvoir compléter lord Elgin sur sa connexion avec le comte de Durham, et regarder cette connexion comme un honneur, ils devaient voter contre ses amendemens. Mais s'ils croyaient que l'on avait omis d'importantes mesures, que les améliorations intérieures des affaires commerciales et agricoles, la navigation du St. Laurent, la question des droits différentiels, et les changemens dans l'administration, avaient été remis jusqu'au dernier moment, ils devaient soutenir ses amendemens. Quo les bons membres qui siègent de l'autre côté de la chambre se souviennent qu'ils auront un jour à se présenter de nouveau à leurs constituans, et qu'ils se trouveront dans une bien triste position, s'ils sont obligés de répondre : « j'ai sacrifié mon pays, mais j'ai sauvé le ministère. »

M. Bayley commença son discours par reprocher aux membres de l'opposition d'avoir essayé à diviser le parti du ministère, dans l'affaire de l'Orateur, en lui faisant faire des déclarations, tandis qu'ils auraient dû se borner à lui demander simplement s'il avait accepté, ou non, la place d'Adjudant-Général ; il les accusa d'avoir cherché à embarrasser l'hon. membre pour Mégantic, en le questionnant et transquestionnant, comme on eût fait d'un témoin dans une cour de justice. Il croyait que le procédé adopté dans cette circonstance était disgracieux pour la chambre, et qu'il n'avait aucun précédent dans les annales parlementaires. Pour en venir aux amendemens, il ne voyait pas comment les membres de l'opposition pourraient approuver les principes de lord Durham, lorsque ce lord avait été un des fauteurs de l'Union des Canadas ; il dit que l'administration était excusable d'avoir convoqué le Parlement à une époque peu convenable, parce qu'ils devaient donner au gouverneur le temps de connaître le pays.

M. Gowan lut plusieurs passages du rapport de lord Durham, au sujet des canadiens-français, afin de persuader aux membres de cette origine que cet homme les avait calomniés, et qu'ils ne devaient point féliciter, comme ils le feraient en votant pour l'amendement de M. Baldwin. Sur les observations qui lui furent faites qu'il ne s'agissait que du Gouvernement Res-

ponsable, M. Gowan dit que ce n'était pas à cet homme que le pays était redevable de ce système de gouvernement, mais que le peuple le possédait comme un droit inhérent à tout sujet britannique d'être gouverné d'après principes. M. Gowan repassa ensuite les élections qui avaient eu lieu depuis trois ans. Il y en avait eu treize. Les villes de London, Cornwall et Trois-Rivières avaient envoyé au parlement des partisans du ministère. Kingston et Toronto avaient élu l'une le Procureur-Général actuel, l'autre le Receveur-Général. Le comté de Huron avait élu l'hon. Inspecteur-Général, non parce qu'il soutenait la politique de lord Metcalfe, et qu'il devait être un des principaux conseillers de Son Excellence. Dans le comté de Kent, le président de l'association des réformistes, M. W. H. Boulton, l'homme le plus riche peut-être du Haut-Canada avait été rejeté ; à Simcoe, M. Blake, s'était opposé à l'hon. M. Robinson ; mais le résultat avait été de deux voix contre une. A Carleton, l'hon. membre qui y avait été élu siégeait à ses côtés. Il ne pouvait rien dire de Dorchester, ni de l'Islet ; à Prince Edward, le candidat libéral n'avait obtenu qu'une majorité de quatre voix. M. Gowan accusa M. Baldwin d'avoir fait passer une loi pour empêcher les ministres de l'évangile de voter aux élections. Il préconisa le ministère actuel pour avoir payé les pertes causées par l'insurrection, pour avoir conquis les biens des Jésuites, et fait au Bas-Canada sa part des dépenses de l'administration de la justice dans le Haut-Canada. Il n'y avait pas une administration à laquelle le Haut-Canada fut aussi redevable qu'à l'administration actuelle, et il la soutiendrait, tant que la voix du peuple de cette province ne se serait pas élevée contre elle.

M. Chauveau dit qu'il était surpris d'entendre le membre pour Leeds se vanter que pas moins de treize élections avaient eu lieu depuis la dernière élection générale ; ce qui ne prouvait tout au plus que la difficulté de la position du ministère actuel. Ces élections n'ont été faites qu'afin de renforcer les rangs de l'administration, et cependant, cette administration se trouve aujourd'hui dans une position plus faible et plus abjecte, qu'elle n'a jamais été (écoutez.) Il n'était peut-être pas aussi familier avec l'histoire d'Angleterre que plusieurs autres membres de la chambre, mais il savait, que toutes les fois qu'il s'agissait de quelques grandes mesures pour le bien du commerce, ou la sécurité des citoyens, on ne rencontrait aucun obstacle pour remplir les places du gouvernement. On n'était pas réduit à faire élection sur élection. Là, les hommes d'état ne se cramponnaient pas au pouvoir, lorsqu'une majorité puissante et forte ne secondait pas leurs vues et leur politique. On ne s'adressait pas à l'opposition d'une manière inconstitutionnelle pour obtenir son appui ; on ne s'y plaignait pas imbecilement de la constance de l'opposition, on ne demandait pas aux chefs de cette opposition d'abandonner leurs principes pour se joindre à une portion des ministres, (applaudissemens.) Là, il importait peu quel parti fût au pouvoir, pourvu qu'il fût assez puissant pour faire adopter les mesures nécessaires au bien-être du pays. C'était sous ce point de vue libéral qu'il envisageait la question ; et il ne craignait pas d'avancer que le ministère actuel était incapable de gouverner le pays ; pourquoi ? parce qu'il n'a pu s'acquiescer de ses engagements ; parce qu'il n'a pu faire passer aucune mesure importante, parce que, pour se renforcer, il a laissé dans le cabinet et dans la chambre, des vacances continuelles, parce qu'au lieu de demander l'appui de ses amis, il a mendié continuellement le soutien de ses ennemis, parce qu'il n'a pu se procurer l'estime de ses partisans, ni le respect de ses adversaires. M. Chauveau mentionna ensuite la marche que l'on avait suivie par rapport au bill d'université. Il demanda comment le ministère avait rempli sa promesse à ce sujet. Qu'avait fait le ministère par rapport au prêt qu'il devait faire aux incendiés de Québec ? N'était-ce pas un sujet mentionné dans le discours de lord Cathcart, l'année dernière ? Il est vrai que l'on avait passé un bill, mais quand serait-il mis en opération ? Quand le peuple, qui a été mystifié par ce bill, aura été ruiné et privé de ses propriétés par un acte du parlement passé dans le seul but de faire du capital politique, mais que l'on a jamais eu intention de faire exécuter. Et le ministère pouvait-il dire qu'il avait intention de se donner quelque trouble pour le faire mettre à exécution ? Si les rhoses en demeuraient là, une ruine immédiate s'en suivrait pour un millier d'honnêtes propriétaires, et ces pauvres malheureux pourront dire avec raison qu'ils ont été ruinés par un acte du parlement. Si les choses en demeuraient là, il ne craindrait pas d'accuser en face du pays le gouvernement actuel d'une cruauté préméditée contre ses infortunés constituans, (écoutez, écoutez.) Mais il cherchait sur les banquettes ministérielles le membre qui avait présenté cette importante mesure. Où était-il ? On l'avait fait juge.—Il était juge autrefois, il est redevenu juge. Un autre monsieur, aussi juge de circuit, avait été amené dans la vie politique, et on avait donné ainsi des encouragemens à des personnes qui ont tant d'occasions de se faire des amis. Tout récemment un juge avait été appelé dans l'administration, et un membre de l'administration avait été fait juge ; de toutes les formidables conséquences de la faiblesse et de la corruption du ministère actuel, celle-ci était assurément la plus redoutable. Le peuple de ce pays avait pourtant droit de s'attendre que dans le naufrage de toutes ses institutions, l'administration de la justice au moins serait sauvée, (écoutez.) Mais non-seulement le membre pour Dorchester avait laissé l'administration ; d'autres changemens continuels avaient eu lieu, et ce qui était le plus extraordinaire, c'est que d'honorables messieurs avaient le front de s'en vanter. Il était vrai, comme l'avait dit le membre pour Leeds que treize élections avaient eu lieu depuis les dernières élections, mais comment ces sièges étaient-ils devenus vacans ? Deux s'étaient devenus, comme dirait un jury, par la visite de Dieu, un autre par la